

Compte-rendu du groupe de travail « Gouvernance » du 16 janvier 2013

Participants : voir feuille d'émargement.

Désignation du coordonnateur et du rapporteur du groupe :

Après une introduction de Thierry Wahl sur l'organisation des groupes de travail, sont désignés par le groupe :

- Ronan Dantec (Sénateur): coordonnateur
- Raphaël Claustre (CLER) : rapporteur.

En appui, l'administration a désigné 3 co-rapporteurs :

- Pierre Fontaine DGEC
- Yann Gourio CGDD
- Ludovic Armand DGEC.

Programme de travail du groupe

Après un tour de table au cours duquel chaque membre a rappelé les enjeux et priorités qu'il souhaite aborder dans le cadre du groupe de travail, il a été décidé d'organiser les sessions du groupe autour de 5 blocs. *Les points listés ci-dessous synthétisent pour chaque bloc les principaux points ou les principales questions abordés lors de la réunion du 16 janvier 2013. Ils n'ont aucun caractère exhaustif.*

▪ 23 janvier 14h : Citoyens (info, acteur, consommateur, concertation...)

- quel rôle pour la société civile organisée ?
- quel rôle des élus dans l'association des citoyens ?
- comment organiser la concertation sur les projets sans nuire à la compétitivité ? garantir une bonne concertation en la rationalisant ?
- comment rendre les projets et les modes de production acceptables socialement ?
- comment toucher les ménages modestes (précarité énergétique) ?
- intérêt des initiatives locales et de l'économie circulaire dans la mobilisation des citoyens
- nécessité de rendre la gouvernance lisible et la prise de décision visible (et stable dans le temps) pour mieux associer les citoyens
- question de l'évolution de la prise de décision dans le temps, et donc de sa soutenabilité
- participation du citoyen à la gouvernance de la production (nuisances vs consommation)
- accès du public à l'information
- prise en compte des directives européennes qui encadrent l'accès aux données

▪ 6 février 14h : Gouvernance économique (filère, compétitivité, engagements de l'Etat, ...)

- nécessité de prendre en compte l'artisanat et les petites et moyennes entreprises dans les débats
- nécessité d'une vision de long terme avant de poser la question de répartition entre acteurs. Se pose la question du coût de la gouvernance et de son évolution (quelle énergie et à quel coût) et la question de la compétitivité.

- question de la formation pour accompagner la transition énergétique
- question des filières industrielles
- accompagnement des évolutions technologiques (gisement de croissance et d'emploi)
- quelle propriété des outils et moyens de production ?

- **13 février 14h : Gouvernance territoriale (Collectivités locales)**

- quelles échelles de territoires (rôle du bassin de vie, des intercommunalités) et quelles compétences ?
- question des leviers d'actions nécessaires pour conduire les politiques énergie climat
- question des outils de pilotage nécessaires (information géographique sur le bâti, données stats sur les consommations d'énergie permettant de mieux cibler les actions)
- rôle des régions comme chef de file sur la question énergétique ?
- renforcement et rationalisation des documents de planification : les SRCAE doivent être prescriptifs. Les PCET doivent être rationalisés (actuellement 1 PCET pour chaque échelle de territoire). Que faire sur les territoires non couverts par des PCET ? Réfléchir à nouvelles dispositions permettant d'avoir un PCET par bassin de vie.
- question des ressources, des outils de financement et de l'écart des ressources entre territoires
- question de l'ingénierie publique
- question de l'empilement des normes, qui ralentit les initiatives
- question de l'organisation des administrations face aux collectivités territoriales (multiples interlocuteurs).

- **20 février 14h : Etat – Europe – Entreprises publiques – Service public**

- quel rôle pour l'Etat (contrôle, définition du cadre et des principes d'action, respect de la solidarité territoriale...) ?
- quelle cohérence des décisions locales, régionales, nationales, européennes ?
- question de la fracture énergétique/fracture sociale et de la péréquation financière
- questions du devenir et de la gouvernance de la CRE, de l'Ademe
- quelle place pour les services publics (quels moyens) ?

- **27 février 14h : Gouvernance du risque**

- Clarifier le sujet de périmètre sur la question de la gouvernance des risques

- **6 mars à 14h : Créneau à réserver si besoin d'une séance complémentaire transversale (validation du rapport par exemple) ou doublement d'une des séances**

<p>Le groupe évoque la nécessité d'une comparaison avec les expériences étrangères et d'un état des lieux de la gouvernance énergétique aujourd'hui (sollicitation du groupe d'expert).</p>
--

Le groupe s'accorde également sur la nécessité de clarification de certains concepts tels que la péréquation tarifaire, le service public de l'énergie, l'égalité d'accès à l'énergie.